



GROUPE REGIONAL D'ACTION  
CONTRE LES POLLUTIONS PAR LES  
PRODUITS PHYTOSANITAIRES

# Bilan de l'opération de collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisables des particuliers

Ayant eu lieu durant la première quinzaine de juin 2003

## Bassin Versant du Jauron (63)



**FREDON  
AUVERGNE**

FEDERATION REGIONALE DE DEFENSE  
CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES  
EN AUVERGNE

Site de Marmilhat - BP 101  
63370 Lempdes  
Tel : 04 73 42 16 24  
Fax : 04 73 42 16 61

Octobre 2003

## SOMMAIRE

<b>1. Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Objectifs de l'opération.....</b>	<b>2</b>
<b>3. Contexte de l'opération .....</b>	<b>3</b>
3.1 <i>Historique</i> .....	3
3.2 <i>Le bassin versant du Jauron</i> .....	3
<b>4. Estimation préalable du gisement .....</b>	<b>4</b>
<b>5. Principe de collecte retenu pour l'opération.....</b>	<b>4</b>
5.1 <i>Mode de collecte</i> .....	4
5.2 <i>Planning de collecte</i> .....	5
<b>6. Communication autour de la collecte .....</b>	<b>5</b>
6.1 <i>Publicité</i> .....	5
6.2 <i>Le bulletin Phyt'eau Jauron des particuliers</i> .....	6
<b>7. Résultats de l'opération de collecte de PPNU .....</b>	<b>6</b>
7.1 <i>Résultats de la collecte</i> .....	6
7.1.1 <i>Quantité et état des produits collectés</i> .....	6
7.1.2 <i>Participation</i> .....	7
7.1.3 <i>Communication durant la collecte</i> .....	8
7.2 <i>Elimination des produits collectés</i> .....	8
<b>8. Enquête post collecte .....</b>	<b>9</b>
8.1 <i>Objectifs de l'enquête</i> .....	9
8.2 <i>Méthode</i> .....	9
8.3 <i>Résultats de l'enquête</i> .....	9
8.3.1 <i>Taux de réponse</i> .....	9
8.3.2 <i>Impact de la communication ayant précédé l'enquête</i> .....	10
8.3.3 <i>Raisons du faible taux de participation à la collecte</i> .....	11
8.3.4 <i>Les attentes en terme de récupération de PPNU</i> .....	12
<b>9. Conclusions et Perspectives .....</b>	<b>13</b>
9.1 <i>Conclusions</i> .....	13
9.2 <i>Perspectives</i> .....	13

## 1. INTRODUCTION

Des études spécifiques, réalisées par différents Groupes Régionaux d'Actions contre les Pollutions des eaux par les Produits Phytosanitaires, ont mis en évidence la contamination des eaux par certaines matières actives issues de produits phytosanitaires appliqués par des utilisateurs non professionnels que nous désignerons par le terme générique de « particuliers ».

C'est notamment le cas en Auvergne avec des pics de pollutions dans les eaux de ruissellement à l'aval de zones urbanisées.

Ces pics de pollutions peuvent être dus à des mauvaises manipulations de produits phytosanitaires par les particuliers (rejet des eaux de rinçage de pulvérisateur à l'égout, débordement de pulvérisateur lors du remplissage, rejet des vieux produits phytosanitaires dans l'évier,...).

Afin de limiter les risques de pollutions ponctuelles, dus à l'usage de produits phytosanitaires par les particuliers, et d'améliorer les connaissances dans le domaine, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a décidé de mettre en place une opération pilote de collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) auprès des particuliers.

Le bassin versant du Jauron, faisant déjà l'objet d'un suivi spécifique par le Groupe PHYT'EAUVERGNE pour des études et des actions pilotes, a été choisi pour expérimenter ce type d'opération.

Cette expérimentation permettait ainsi de répondre à plusieurs objectifs.

## 2. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Les objectifs de l'opération de collecte et d'élimination des PPNU des particuliers du Bassin Versant du Jauron sont les suivants :

- Eliminer le maximum de produits phytosanitaires périmés stockés chez les particuliers du bassin versant, afin de limiter les risques d'accident pour les utilisateurs et leur entourage et de réduire les risques de pollution accidentelle des eaux superficielles.
- Sensibiliser l'utilisateur non professionnel de produits phytosanitaires aux bonnes pratiques de traitement.
- En tant qu'opération pilote au niveau national, obtenir des informations concernant :
  - la quantité potentielle de PPNU des particuliers pouvant être collectés lors d'une opération spécialisée,
  - l'impact d'une telle opération auprès du « Grand Public »,
  - la possibilité de mettre en place des systèmes de récupération,
  - les moyens de communication à envisager pour sensibiliser les utilisateurs de produits phytosanitaires non professionnels.

## 3. CONTEXTE DE L'OPERATION

### 3.1 HISTORIQUE

Suite à l'opération de collecte et d'élimination des Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) des agriculteurs qui a eu lieu à l'automne 2002 sur les communes de Billom et Vertaizon, le Comité de Pilotage du Bassin Versant du Jauron a décidé d'entreprendre une action similaire auprès des utilisateurs de produits phytosanitaires non professionnels : « les particuliers ».

Les particuliers considérés comme utilisateurs de produits phytosanitaires, et pouvant par conséquent posséder des PPNU, sont ceux qui, au niveau de leur habitation :

- désherbent leurs allées, leur gazon, leur jardin potager ou leur jardin floral ;
- appliquent des fongicides ou des insecticides sur leurs plantes ;
- utilisent des rodenticides pour lutter contre les rongeurs.

Contrairement aux PPNU des utilisateurs de produits phytosanitaires professionnels, les PPNU des particuliers sont classés dans la catégorie des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS). Ils sont par conséquent pris en charge par la structure locale responsable de la collecte des ordures ménagères, à condition que celle-ci soit équipée d'un local adapté pour recevoir ces produits potentiellement dangereux.

Sur le secteur du bassin versant du Jauron, la gestion des déchets ménagers est assurée par le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA). La seule déchetterie opérationnelle sur le secteur à ce jour, qui n'est pour l'instant qu'un quai de transfert, est située sur la commune de Vertaizon à Chignat et ne possède pas de local permettant de recevoir les DMS.

En attendant l'éventuelle mise en place d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Billom ou la transformation du quai de transfert de Vertaizon en déchetterie (envisagé pour 2007), le Comité de Pilotage du Bassin Versant du Jauron a décidé d'organiser une opération pilote visant à éliminer les PPNU des particuliers. La FREDON Auvergne a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Afin de prévoir et d'encadrer la mise en place de l'opération, un groupe de travail a été constitué : « le Sous-Groupe de collecte de PPNU des Particuliers ». Il était composé des membres suivants :

- Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (Service de la Protection des Végétaux) ;
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Puy-de-Dôme ;
- Direction Régionale de l'Environnement ;
- Conseil Général du Puy-de-Dôme ;
- VALTOM ;
- ADEME ;
- Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- FREDON Auvergne ;

### 3.2 LE BASSIN VERSANT DU JAURON

Le bassin versant du Jauron couvre 19 communes, soit une population totale de 13 900 habitants ; ce qui représente environ 6000 foyers.

Les 19 communes du bassin versant du Jauron sont : Beauregard l'Évêque, Billom, Bouzel, Busséol, Chas, Chauriat, Egliseneuve-près-Billom, Espirat, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Moissat, Montmorin, Reignat, Saint-Julien de Coppel, Sallèdes, Seychalles, Vassel, Vertaizon.

## **4. ESTIMATION PREALABLE DU GISEMENT**

Aucune opération spécifique de collecte de PPNU des particuliers n'ayant été réalisée à ce jour les informations disponibles à ce sujet sont très peu nombreuses. Il était donc difficile d'avoir une bonne estimation du gisement potentiel de PPNU sur l'ensemble du bassin versant du Jauron.

Les données utilisées pour avoir une idée de ce gisement en terme de quantité sont celles fournies par :

- le VALTOM (syndicat de valorisation et de traitement des ordures ménagères du Puy-de-Dôme) : données des déchetteries équipées pour recevoir les DMS du département du Puy-de-Dôme ;
- la société ONYX (entreprise chargée de la collecte et de l'élimination des déchets) : dans le cadre de son système « Planète » de collecte de DMS auprès des particuliers ;
- l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : donnée nationale : les PPNU représentent 3% de la quantité des DMS.

Ces chiffres ont permis d'estimer le gisement potentiel entre 1 tonne et 1,6 tonnes de PPNU.

## **5. PRINCIPE DE COLLECTE RETENU POUR L'OPERATION**

### **5.1 MODE DE COLLECTE**

Le Sous-Groupe Collecte de PPNU des Particuliers a opté pour une collecte ponctuelle en différents points du bassin versant à l'aide d'un camion homologué pour le transport des produits chimiques se déplaçant de site en site durant une période de deux semaines.

Au niveau national, seulement deux prestataires disposent d'un tel camion et étaient donc susceptibles de réaliser cette opération : ONYX et LABO SERVICES. Tous les deux ont été consultés.

Le Sous-Groupe Collecte de PPNU des Particuliers a choisi l'entreprise ONYX pour les raisons suivantes :

- son expérience locale dans ce type d'opération : le système « Planète » de ONYX consiste en une collecte des DMS grâce à un camion homologué ADR et un agent spécialisé qui se déplace sur différents sites de la communauté urbaine de Clermont-Ferrand ;
- la diminution des risques liés aux transports des déchets grâce à la proximité du lieu de l'opération : le centre de tri de ONYX étant basé à Clermont-Ferrand, le transport des PPNU pour stockage d'une journée sur l'autre restait limité (30 km maximum).

## 5.2 PLANNING DE COLLECTE

Le planning de collecte a été prévu par le Sous-Groupe Collecte de PPNU des Particuliers comme suit :

<b>Billom</b> (Cours de la Gare)	<b><u>lundi 2 juin</u></b>	8h00-14h00
	<b><u>Samedi 14 juin</u></b>	8h00-14h00
<b>Vertaizon</b> (Parking de la salle des fêtes)	<b><u>mardi 3 juin</u></b>	10h-13h ; 14h-17h
	<b><u>Samedi 7 juin</u></b>	8h00-14h00
<b>Egliseneuve près Billom</b> (Place de l'Eglise)	<b><u>mercredi 4 juin</u></b>	17h00-20h00
<b>Beauregard l'Evêque</b> (Place de l'Eglise)	<b><u>jeudi 5 juin</u></b>	17h00-20h00
<b>Saint-Julien de Coppel</b> (Parking de la Mairie)	<b><u>vendredi 6 juin</u></b>	17h00-20h00
<b>Chauriat</b> (Point Propre, proximité du cimetière)	<b><u>mercredi 11 juin</u></b>	17h00-20h00
<b>Montmorin</b> (Parking de la salle des fêtes)	<b><u>jeudi 12 juin</u></b>	17h00-20h00
<b>Moissat</b> (Parking de la Mairie)	<b><u>vendredi 13 juin</u></b>	17h00-20h00

Pour permettre à l'ensemble des particuliers de participer à l'opération et faciliter le déplacement des déposants jusque sur les différents de points de collecte, l'organisation suivante a été définie (carte de localisation des points de collecte en annexe 1) :

- pour les deux communes les plus importantes du bassin versant (Billom et Vertaizon) : 2 jours de collecte, dont un jour de marché et un samedi ;
- pour les 17 autres communes : regroupées géographiquement par trois et collectées en fin d'après-midi (les habitants de ces communes travaillent principalement à l'extérieur du bassin versant et sont donc uniquement disponibles après les heures de bureau).

## 6. COMMUNICATION AUTOUR DE LA COLLECTE

### 6.1 PUBLICITE

De façon à sensibiliser au mieux les 6000 foyers concernés par l'opération, plusieurs vecteurs de communication ont été utilisés (cf. annexe 2) :

- un article préliminaire a été édité dans les différents bulletins communaux de début d'année ;
- 3 semaines avant le début de l'opération des affiches et des publicités ont été placées dans les magasins spécialisés du secteur (distributeurs de produits phytosanitaires) ;
- 3 semaines avant le début de l'opération une publicité a été envoyée à chacun des foyers sous enveloppe à en-tête de leur Mairie (soit 6000 envois) ;
- 2 semaines avant le début de l'opération des affiches ont été placées dans les boulangeries et les tabac-presses des 19 communes du bassin versant.

## 6.2 LE BULLETIN PHYT'EAU JAURON DES PARTICULIERS

Parallèlement à l'opération de collecte, le Comité de Pilotage du Bassin Versant du Jauron a décidé de mettre en œuvre une opération de sensibilisation et de formation des particuliers.

Il s'agit de l'édition du bulletin « Phyt'eau Jauron des particuliers » : bulletin technique et environnemental de sensibilisation des utilisateurs non professionnels de produits phytosanitaires aux bonnes pratiques.

Inséré dans les bulletins communaux, ce bulletin est envoyé gratuitement et à raison de 2 par an à tous les foyers du bassin versant du Jauron.

Il a pour but de sensibiliser les particuliers utilisant des produits phytosanitaires sur les risques pour l'applicateur et pour l'environnement. Il constitue aussi un soutien technique pour améliorer les pratiques phytosanitaires et limiter les risques de pollution de l'eau.

Il apporte, en outre, une information quant à la qualité de l'eau du Jauron vis-à-vis des produits phytosanitaires.

Le 1<sup>er</sup> numéro de ce bulletin (cf. annexe 3) a été joint à l'envoi de la publicité pour la collecte et faisait mention du principe d'élimination des PPNU.

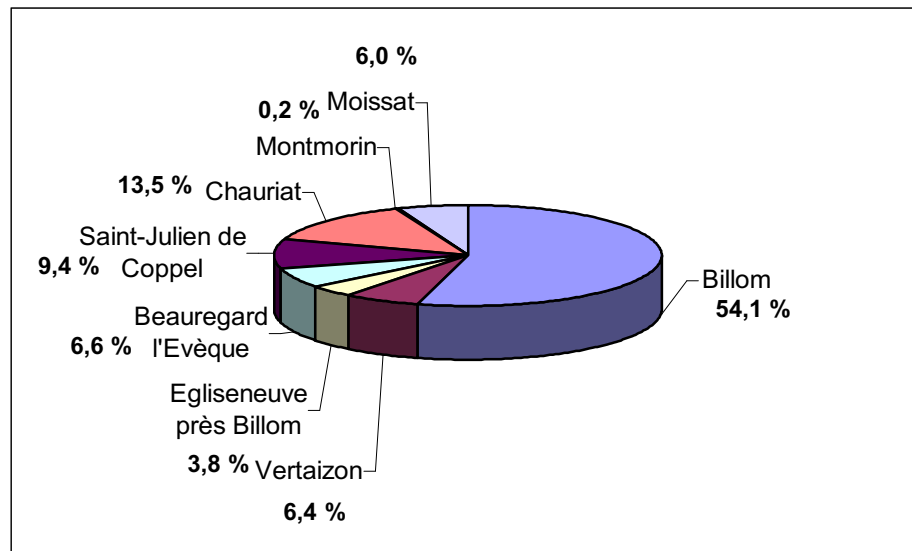
## 7. RESULTATS DE L'OPERATION DE COLLECTE DE PPNU

### 7.1 RESULTATS DE LA COLLECTE

#### 7.1.1 QUANTITE ET ETAT DES PRODUITS COLLECTES

Sur les 19 communes concernées (soit 6000 foyers), l'opération de collecte auprès des particuliers a permis de récupérer 955 kg de PPNU pour 55 déposants (photographies en annexe 4). Le détail des quantités collectées par point de collecte est indiqué dans le tableau suivant :

- Billom	<u>lundi 2 juin</u>	8h00-14h00	16 kg
	<u>Samedi 14 juin</u>	8h00-14h00	501 kg
- Vertaizon	<u>mardi 3 juin</u>	10h-13h ; 14h-17h	57 kg
	<u>Samedi 7 juin</u>	8h00-14h00	4,5 kg
- Egliseneuve près Billom	<u>mercredi 4 juin</u>	17h00-20h00	36 kg
- Beauregard l'Evêque	<u>jeudi 5 juin</u>	17h00-20h00	63 kg
- Saint-Julien de Coppel	<u>vendredi 6 juin</u>	17h00-20h00	90 kg
- Chauriat	<u>mercredi 11 juin</u>	17h00-20h00	129 kg
- Montmorin	<u>jeudi 12 juin</u>	17h00-20h00	2 kg
- Moissat	<u>vendredi 13 juin</u>	17h00-20h00	57 kg



*Répartition de la quantité de PPNU collectés*

Conformes à l'estimation du gisement potentiel (entre 1 tonne et 1,6 tonnes), ces résultats sont très positifs en terme de quantité de PPNU collectés.

Par ailleurs, les produits collectés étaient, pour plus de la moitié d'entre eux, âgés de plus de 10 ans. Leur emballage souvent détériorés augmentaient les risques de contamination des personnes et de l'environnement.

Cette opération a donc eu un effet bénéfique pour l'environnement et pour la santé puisque près d'une tonne de produits phytosanitaires usagés qui étaient stockés chez les particuliers du bassin versant du Jauron a pu être éliminée

### *7.1.2 PARTICIPATION*

Malgré la communication importante qui a accompagné cette opération, le taux de participation est resté faible (de l'ordre de 1% des 6000 foyers concernés).

La masse importante de PPNU collectés en dépit du faible nombre de participants s'explique par le fait que plusieurs déposants ont apporté des grandes quantités de vieux produits utilisés en agriculture et qu'ils avaient « hérités » de parents décédés.

En ce qui concerne le faible taux de participation, plusieurs hypothèses sont à envisager :

- les particuliers sont des utilisateurs de produits phytosanitaires peu sensibles au sujet ;
- les quantités individuelles de PPNU sont insuffisantes pour motiver un déplacement jusque sur le lieu de collecte ;
- la publicité a été envoyée trop tôt ou s'est perdue dans la masse des publicités commerciales malgré l'enveloppe à en-tête des communes ;
- certains lieux de collecte étaient mal adaptés.

Afin de donner une réponse à ces hypothèses, une enquête téléphonique a été entreprise un mois et demi après la fin de la collecte.



### *7.1.3 COMMUNICATION DURANT LA COLLECTE*

L'opération de collecte de PPNU des particuliers a été l'occasion de discussions avec les déposants.

En effet, le site de collecte peut être un lieu très adapté à un travail de sensibilisation. Les déposants étaient le plus souvent disponibles, intéressés et en demande d'informations sur les bonnes pratiques phytosanitaires.

## **7.2 ELIMINATION DES PRODUITS COLLECTES**

Le transport et l'élimination des déchets ont été réalisés conformément à la réglementation.

Les déchets ont été livrés à la plate-forme de regroupement et de transit ONYX Auvergne-Rhône-Alpes à Gerzat (63).

Après tri et regroupement, les produits phytosanitaires ont été envoyés (bordereaux en annexe 5) :

- en traitement physico-chimique minéral pour le chlorate de soude (34 kg), sur le site de SIRA à Châsse sur Rhône (38). Le déchet a été pris en charge le 3 septembre 2003 ;
- en incinération avec récupération d'énergie, après broyage pour 656 kg puis 266 kg (en 2 envois), sur le site de SOLAMAT-MEREX à Rognac (69). Les déchets ont été pris en charge respectivement les 6 et 12 août 2003, sur le site de SIRA à Châsse sur Rhône (activité de regroupement) avant d'être envoyés sur SOLAMAT.

Remarque : Le bilan financier de l'opération se trouve en annexe 6

## 8. ENQUETE POST COLLECTE

### 8.1 OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'enquête réalisée après l'opération de collecte de PPNU des particuliers avait plusieurs objectifs :

- estimer l'impact de la campagne de communication qui avait pour but d'informer les particuliers sur la collecte de PPNU ;
- identifier les raisons du faible taux de participation à la collecte de PPNU des particuliers du Bassin Versant du Jauron ;
- déterminer le type de filière pérenne de collecte de PPNU le plus adapté aux attentes des particuliers ;
- estimer l'intérêt porté par les particuliers au premier bulletin Phyt'eau Jauron.

### 8.2 METHODE

L'enquête s'est déroulée durant tout le mois d'août 2003. En effet, l'expérience d'une enquête de terrain réalisée pour PHYT'EAUVERGNE en 2002 auprès des particuliers des villes de Billom et d'Issoire avait montré que, sur les secteurs ruraux comme celui du bassin versant du Jauron, la majorité des habitants restait sur place au mois d'août et était plus disponible que durant le reste de l'année.

L'enquête a été réalisée par contacts téléphoniques. Les numéros de téléphone ont été choisis au hasard sur l'annuaire France Télécom à raison d'une centaine de numéros pour Billom et Vertaizon et d'une cinquantaines pour chacune des 17 communes les plus petites du bassin versant (à noter que par manque de temps, les communes de Seychalles et de Sallèdes n'ont pas pu être enquêtée). Les horaires d'appels téléphoniques ont été fixés entre 11h00 et 13h00 et entre 17h00 et 20h00.

Le questionnaire de l'enquête figure en annexe 7.

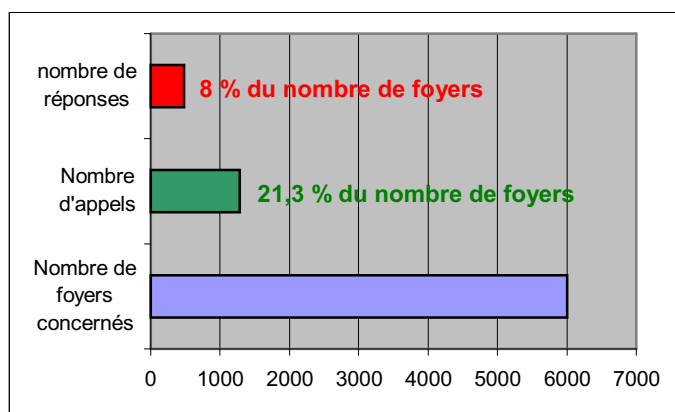
A noter qu'au cours de l'enquête, si la personne interrogée n'est pas celle qui s'occupe des traitements phytosanitaires dans le foyer, celle-ci peut ne pas être au courant de la collecte. Ce phénomène peut entraîner un biais dans les résultats : le nombre de foyers ayant eu connaissance de la collecte pourrait être légèrement supérieur au résultat obtenu par l'enquête.

### 8.3 RESULTATS DE L'ENQUETE

#### 8.3.1 TAUX DE REPONSE

Sur les 6000 foyers concernés, 1280 ont été appelés (soit 21,3 % du nombre de foyers concernés). Sur ces 1280 foyers appelés, 480 ont répondu (soit 37,5 % du nombre de foyers appelés).

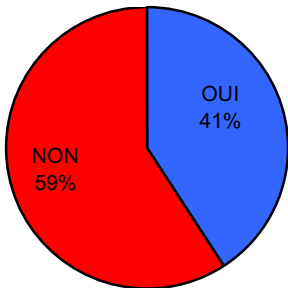
Le taux de 8 % de réponses sur le nombre total de foyers concernés permet une bonne représentativité de la population enquêtée.



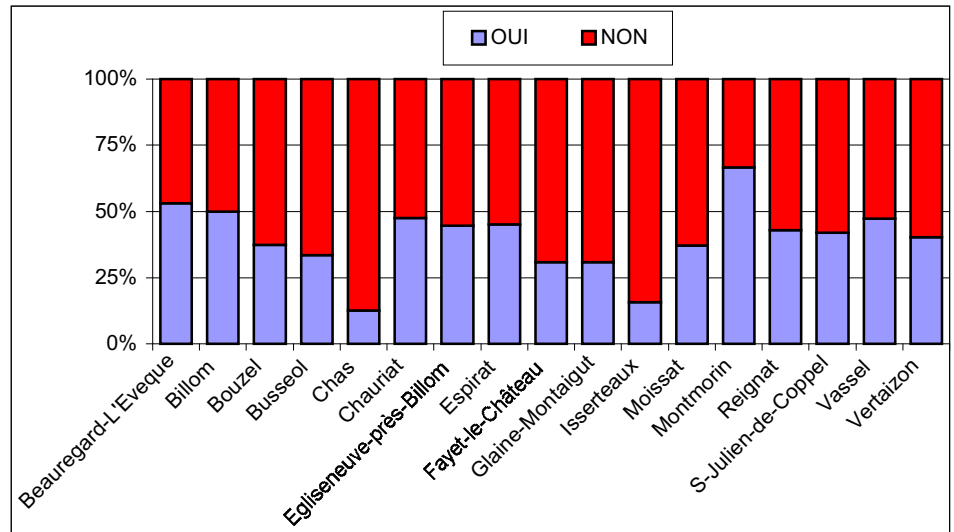
### 8.3.2 IMPACT DE LA COMMUNICATION AYANT PRECEDEE L'ENQUETE

#### a. Connaissance de l'envoi publicitaire sous enveloppe à en-tête des Mairies

Plus de 40 % des foyers concernés a eu connaissance de l'envoi publicitaire sous enveloppe à en-tête des Mairies.



Sur la totalité des foyers enquêtés



Par communes enquêtées

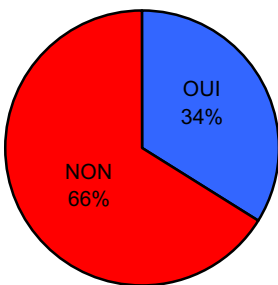
Proportion des foyers ayant eu connaissance de l'envoi publicitaire sous enveloppe à en-tête des Mairies

Sur les 17 communes enquêtées, on constate des disparités. En effet, sur certaines communes comme celle de Chas (12,5 % des foyers « touchés »), la communication a été de faible efficacité. Une des hypothèses pouvant permettre d'expliquer ce phénomène est que l'enveloppe de ces Mairies, plus petite et avec un tampon moins visible que les autres, a été moins remarquée dans la masse des publicités commerciales.

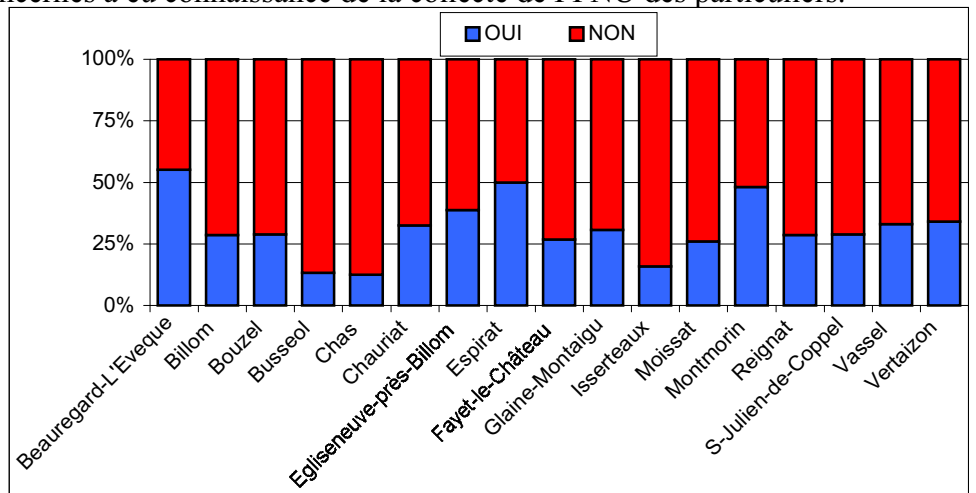
A noter aussi qu'une partie des foyers refuse la publicité en boîte aux lettres. Ceux-ci n'ont par conséquent pas pu recevoir la publicité « Collecte PPNU », distribuée par La Poste en tant qu'envoi publicitaire.

#### b. Connaissance de la collecte de PPNU des particuliers

Plus d'un tiers des foyers concernés a eu connaissance de la collecte de PPNU des particuliers.



Sur la totalité des foyers enquêtés



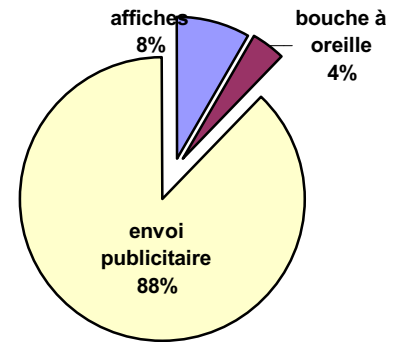
Par communes enquêtées

Proportion des foyers ayant eu connaissance de la collecte de PPNU des particuliers

Parmi les foyers qui ont eu connaissance de la collecte de PPNU, 88 % ont été informés grâce à l'envoi publicitaire.

Les communes qui semblent avoir été les moins bien informées sont celles pour lesquelles l'envoi publicitaire a été le moins remarqué (Chas par exemple).

En revanche, pour certaines communes ayant subi un retard dans la distribution, la publicité est arrivée dans les boîtes aux lettres seulement quelques jours avant la date de collecte. Dans ce cas, le nombre de foyers ayant eu connaissance de la collecte est supérieur à celui des autres communes (exemple : Beauregard-l'Évêque, 55 % des foyers informés de la collecte).

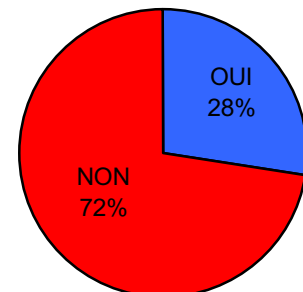


Modes d'information des foyers ayant eu connaissance de la collecte PPNU

### c. Connaissance du bulletin Phyt'eau Jauron des Particuliers

Plus d'un quart des foyers concernés a eu connaissance du bulletin Phyt'eau Jauron des Particuliers qui était joint à la publicité de la collecte de PPNU.

Le bulletin semble avoir été moins remarqué que la publicité pour la collecte (28% des foyers ont eu connaissance du bulletin alors que 34% ont eu connaissance de la collecte).

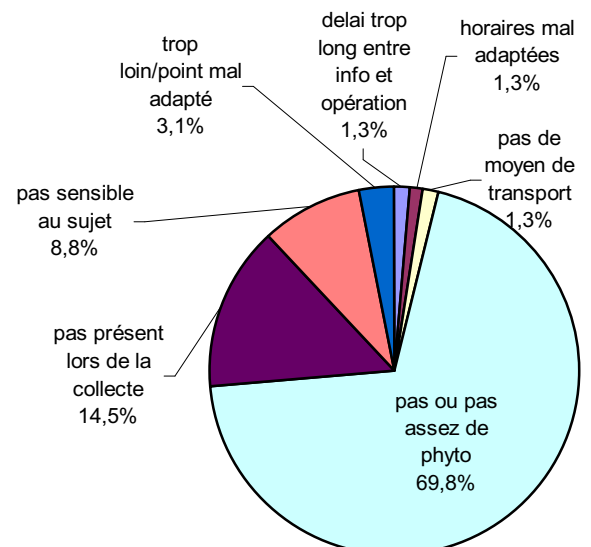


Proportion des foyers ayant eu connaissance du bulletin Phyt'eau Jauron des particuliers

### 8.3.3 RAISONS DU FAIBLE TAUX DE PARTICIPATION A LA COLLECTE

La raison principale permettant d'expliquer le faible taux de participation à la collecte est que les foyers ne possédaient pas/ou pas assez de Produits Phytosanitaires Non Utilisables pour se déplacer jusqu'aux points de collecte (près de 70 % des foyers ayant eu connaissance de la collecte).

Il apparaît aussi qu'une partie de la population n'était pas présente durant la période de collecte (près de 15% des foyers concernés). En effet, sur le secteur, il existe des résidences secondaires qui ne sont occupées que durant les mois d'été.

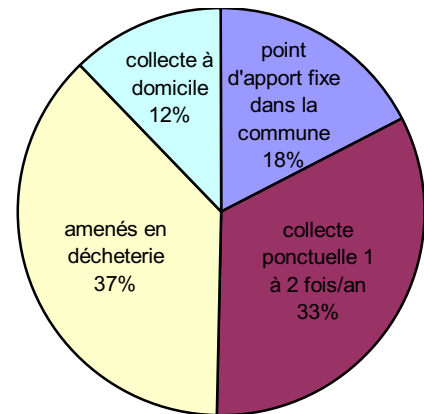


Parmi les foyers ayant eu connaissance de la collecte, raisons de leur « non-participation »

### 8.3.4 LES ATTENTES EN TERME DE RECUPERATION DE PPNU

Au cours de l'enquête, les foyers ont été interrogés sur le mode de récupération des PPNU qui conviendrait le mieux à chacun.

Sur les 285 personnes ayant accepté de répondre à cette question, il en ressort que 70 % serait prêt à faire l'effort de se déplacer jusqu'à la déchetterie ou à un point de collecte ponctuelle dans le cadre d'opérations similaires à celle faisant l'objet du présent rapport.



*Modes de récupération des PPNU souhaités*

Remarque : Au cours de l'enquête, des informations complémentaires sur les pratiques phytosanitaires, ainsi que sur les attentes concernant le bulletin Phyt'eau Jauron des particuliers ont été recueillies. Les résultats obtenus figurent en annexe 8.

## 9. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

### 9.1 CONCLUSIONS

L'opération pilote de collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) des particuliers du bassin versant du Jauron a eu lieu durant la première quinzaine de juin 2003 et s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Elle concernait les 19 communes du bassin versant du Jauron, soit un total de 6000 foyers.

Un camion homologué pour le transport des produits chimiques s'est déplacé de site en site selon un planning de collecte réparti en dix points différents sur le secteur.

Au préalable, une communication importante a été réalisée afin d'informer tous les particuliers du bassin versant du déroulement de la collecte.

Cette opération a permis d'éliminer, dans les filières spécialisées, 955 kg de PPNU qui étaient stockés chez les particuliers. Elle a donc eu un effet bénéfique pour l'environnement et pour la santé humaine.

En outre, elle a permis de sensibiliser les utilisateurs non professionnels de produits phytosanitaires aux bonnes pratiques de traitement respectueuses de la ressource en eau.

En revanche, malgré la quantité importante de PPNU collectés, le taux de participation à l'opération reste faible (1% des 6000 foyers concernés).

Afin d'identifier les raisons de ce faible taux de participation, une enquête téléphonique a été réalisée auprès d'un échantillon de la population concernée par la collecte. Il en ressort que, grâce à la communication effectuée, plus d'un tiers des foyers a eu connaissance de la collecte. Parmi les foyers informés de la collecte, 70% n'avait pas ou pas assez de PPNU pour se déplacer jusqu'au point de collecte.

### 9.2 PERSPECTIVES

Suite à cette opération de collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisables des particuliers, réalisée de façon pilote sur le bassin versant du Jauron, les perspectives sont les suivantes :

- Identifier les filières pérennes envisageables pour la récupération des PPNU sur le secteur. Pour l'instant, deux types de filières potentielles sont envisagées par les communes du Bassin Versant du Jauron :
  - La mise en place, par le Syndicat du Bois de l'Aumône, d'une déchetterie habilitée à recevoir les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) sur la commune de Billom et/ou la transformation du quai de transfert de Vertaizon en déchetterie habilitée à recevoir les DMS (projets envisagés pour 2007).
  - La mise en place, en attendant la réalisation de déchetteries sur le secteur, d'un principe de collecte ponctuelle grâce à un camion homologué ADR qui se déplacerait de commune en commune pour la récupération des DMS suivant un planning régulier (exemple : système « Planète » de la société ONYX).

- Apporter un soutien technique aux particuliers quant aux bonnes pratiques phytosanitaires respectueuses de l'environnement. Plusieurs méthodes de communication et de formations sont envisagées :
  - La diffusion du bulletin Phyt'eau Jauron des Particuliers sera poursuivie. Le prochain numéro sera joint à l'envoi des bulletins communaux de fin d'année 2003 ou de début d'année 2004.
  - Un article faisant le bilan de l'opération de collecte de PPNU des particuliers paraîtra courant de l'automne 2003 dans différents journaux locaux (La Montagne, Ici l'Hebdo, Le Paysan d'Auvergne, l'Auvergne Agricole et Phytosanitairement Vôtre).
  - Des journées d'information et de sensibilisation des particuliers sur la problématique phytosanitaire pourraient être mises en place sur les communes du bassin versant du Jauron.

D'autre part, en tant que pilote au niveau national, cette opération a permis d'obtenir des informations sur :

- la quantité potentielle de PPNU des particuliers pouvant être collectés lors d'une opération spécialisée ;
- l'impact d'une telle opération auprès du « Grand Public » ;
- la possibilité de mettre en place des systèmes de récupération ;
- les moyens de communication à envisager pour sensibiliser les utilisateurs de produits phytosanitaires non professionnels.

Ces informations pourront être utilisées lors d'opérations du même type, et même pour toutes les opérations de communications auprès des particuliers prévues par le Groupe PHYT'EAUVERGNE.

**ANNEXE 1**  
**Carte de localisation des points de collecte**



## **ANNEXE 2**

### **VECTEURS DE COMMUNICATION POUR INFORMER DE LA COLLECTE**

- **article dans les bulletins communaux de début d'année 2003**
- **Affiche**
- **Publicité envoyée à tous les foyers du B.V. du Jauron**

**ANNEXE 3**

**BULLETIN PHYT'EAU JAURON DES PARTICULIERS**

**ANNEXE 4**

**PHOTOGRAPHIES DES LIEUX DE COLLECTE**

**ANNEXE 5**

**BORDEREUX DE SUIVI DES DECHETS INDUSTRIELS**

**ANNEXE 6**

**BILAN FINANCIER DE L'OPERATION DE COLLECTE DE PPNU DES  
PARTICULIERS DU BASSIN VERSANT DU JAURON**

**BILAN FINANCIER TTC**  
**de l'opération de collecte et d'élimination**  
**des Produits Phytosanitaires Non Utilisables des particuliers**  
**du Bassin Versant du Jauron**

<b>Dépenses en euros TTC</b>		<b>Recettes en euros TTC</b>	
Collecte et élimination des déchets (ONYX)	<b>7 857,22 €</b>	DIREN FNSE (60%)	<b>13 359,61 €</b>
Edition des 6400 plaquettes publicitaires	<b>749,88 €</b>	Conseil Général du Puy-de-Dôme	<b>4 575,00 €</b>
Envoi des publicités (La Poste)	<b>424,41 €</b>	DRAF 44-70	<b>2 000,00 €</b>
Fonctionnement Chargé d'étude, Secrétariat, Frais de déplacement, Edition du rapport Frais de fonctionnement	<b>13 234,50 €</b>	Conseil Régional Auvergne	<b>2 331,40 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 266,01 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 266,01 €</b>

**ANNEXE 7**

**QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE POST COLLECTE**

## Enquête post collecte PPNU des particuliers - août 2003 : Questionnaire

1. Savez vous qu'il y a eu une collecte gratuite de produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) près de chez vous en juin 2003 ?

OUI

NON

2. Si OUI : - Y êtes vous allés ? OUI/NON

si NON pourquoi ?

- délai entre info et opération
- horaire
- pas de moyen de transport
- pas ou pas assez de phyto
- pas présent
- pas sensible
- trop loin/pt mal adapté

- Par quel moyen avez-vous connu cette collecte ?

- par affichage
- par bouche à oreille
- par publicité envoyée sous enveloppe à en-tête de votre Mairie

3. Vous rappelez vous d'une enveloppe à en-tête de votre Mairie reçue en mai avec les dates de la collecte et un bulletin d'information ?

OUI

NON

4. Connaissez vous le bulletin d'information "Phyt'eau Jauron" ?

OUI

NON

Deuxième bulletin en décembre : que voudriez-vous y trouver ?

- conseils de traitements
- infos sur les produits phytosanitaires
- infos sur qualité des cours d'eau

5. Utilisez-vous des produits phytosanitaires ? :

- désherbants
- fongicides
- insecticides
- rodenticides

6. Sur quelles surfaces utilisez-vous des produits phytosanitaires ? :

- Fleurs en pots
- Jardin potager
- Jardin floral
- Cours et allées



## **ANNEXE 8**

### **RESULTATS D'ENQUETE POST COLLECTE : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES DES PARTICULIERS**

## Résultats d'enquête : Informations complémentaires sur les pratiques phytosanitaires des particuliers

Sur les 285 personnes ayant accepté de répondre à ces questions, il ressort :

